



## Durée de la formation ?

2 heures.

## À qui s'adresse cette formation ?

Aux commerciaux, technico-commerciaux, gestionnaires, chargés d'études, juristes, souscripteurs, responsables de produit ou de marché en assurance collective, au sein des organismes assureurs et cabinets de courtage, aux consultants et auditeurs.

## Pour obtenir quoi ?

Comprendre le nouvel outil de la doctrine administrative en matière de protection sociale complémentaire des salariés afin de mieux conseiller les entreprises et développer les contrats d'assurance correspondants.

## Quels objectifs pédagogiques ?

**Appréhender** les modifications apportées par le BOSS à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022.

**Maîtriser** les règles d'opposabilité du BOSS pour les entreprises et son articulation avec les contrats d'assurance.

**Mobiliser** ses connaissances pour sécuriser les régimes et contrats en prévoyance, complémentaire santé et épargne-retraite.

## Quelles méthodes mobilisées ?

La formation se déroule à travers une revue des apports du BOSS et des discussions qui en découlent. Un audio de cette formation sera mis à disposition.

## Quels sont les prérequis ?

Connaître l'environnement social des régimes collectifs et obligatoires de protection sociale d'entreprise.

**Chaque participant aura une copie du PPT et de l'enregistrement de la conférence.**

## La formation en pratique...

### Quand et où ?

**27 septembre 2022**

9 h 00 – 11 h 00

En distanciel, via l'application TEAMS

### Combien ça coûte ?

75 € HT + TVA 20 %, soit 90 € TTC.

Payable à l'inscription

## Qu'allez-vous apprendre ?

**9 h 00 – 10 h 30 exposé**  
**30 mins de questions réponses**

### Historique du BOSS (Bulletin Officiel de la Sécurité Sociale)

### Objectifs du BOSS

### Evolution de la doctrine de la DSS à cette occasion

- Le nouveau caractère collectif
- Le caractère obligatoire
- Maintien des garanties en cas de suspension du contrat de travail

**Les lacunes du BOSS qui restent à combler (100% santé ; PER ; Retraites à prestations définies ; ...)**

01 44 51 04 00  
[info@caritat.fr](mailto:info@caritat.fr)

## Qui anime cette formation ?

### Isabelle HADOUX-VALLIER,

Expert en Protection sociale, rémunérations et assurance depuis 1995, tout d'abord chez un assureur, puis en tant qu'Avocat, aujourd'hui chez August Debouzy, elle conseille et accompagne employeurs, branches professionnelles et acteurs de la protection sociale complémentaire dans ces domaines.



### Boris LEONE-ROBIN,

Avocat Senior AD spécialiste en droit social.



### Laurent GIRETTE (modérateur),

Diplômé en marketing et en actuariat, expert conseil en retraite et prévoyance d'entreprise. Après une expérience en Cies d'assurances, Mutuelle, bancassurance et en assurances vie individuelles et collectives, il est formateur depuis 12 ans, et Président de Benefits & Value SAS.

